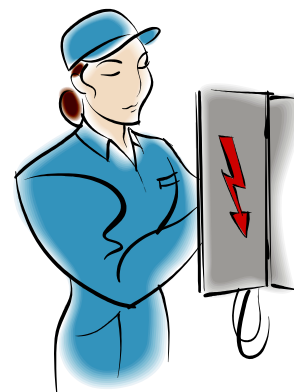


CAP

Installateur thermique



MONTEUR/EUSE DÉPANNÉUR/EUSE EN INSTALLATIONS THERMIQUES

Le/a monteur/euse dépanneur/euse en installations thermiques installe mais aussi **entretient** et répare les **systèmes de chauffage**, de climatisation et de ventilation.

Avant toute chose, le/a monteur/euse dépanneur/euse doit étudier les plans du bâtiment. Ensuite, il pose l'appareil, creuse les canalisations, fait les branchements électriques et effectue quelques réglages et essais. Il peut intervenir dans des maisons individuelles, des immeubles, des commerces ou encore des bâtiments industriels.

Il a des horaires de travail irréguliers : une panne doit généralement être résolue dans la journée, parfois il faut donc commencer la journée très tôt ou la terminer très tard.

LA FORMATION

Les élèves doivent acquérir des méthodes de travail : organiser, préparer, choisir des matériaux ou des outils, respecter les différentes étapes de réalisation de l'ouvrage.

Ils apprennent toutes les techniques pour équiper les appareils, les installer, faire les canalisations, assembler des réseaux, etc.



Ils étudient l'histoire des techniques et apprennent à utiliser les différents matériaux et matériels (colles, adhésifs, robinetterie, capteurs, etc.).

Il y a aussi des cours de français, d'histoire-géographie, de sciences, de langue vivante, d'arts appliqués, de **vie sociale et professionnelle**, d'éducation physique et sportive.

Le CAP est le certificat d'aptitude professionnelle. C'est un diplôme professionnel. Cela signifie que pendant deux ans, les élèves apprennent un métier, un peu en classe, en entreprise et beaucoup en atelier. Le CAP permet d'entrer dans la vie professionnelle.

LE DICO...



Entretien

Maintenir les installations en bon état de marche.

Systèmes de chauffage

Ce terme regroupe différents appareils : chaudière, chauffe-eau, radiateur électrique, convecteur, chauffage au fuel, etc. Le monteur dépanneur doit tous les connaître pour savoir les installer et les réparer.

La vie sociale et professionnelle

est une nouvelle matière pour les élèves de collège. Elle porte sur la santé, l'environnement, la consommation, la vie en entreprise...



**Vous voulez vérifier vos connaissances sur ce diplôme ?
Tournez vite la page et faites le jeu-test**

OÙ ET COMMENT PRÉPARER LE CAP INSTALLATEUR THERMIQUE ?

Le CAP Installateur thermique se prépare dans plusieurs lycées professionnels de l'Oise et de la Somme et par apprentissage.

Au lycée professionnel, la formation se déroule à l'atelier et en classe. Elle est complétée par des stages en entreprise, de 14 semaines pour ce CAP. Ces stages permettent aux élèves d'avoir une première expérience professionnelle.



Par apprentissage, l'élève apprend son métier dans une entreprise et suit des cours au centre de formation des apprentis (CFA). Il doit trouver un patron et signer avec lui un contrat de travail.

Il existe de nombreux CAP dans le domaine du bâtiment. Si le CAP Installateur thermique vous intéresse, vous pouvez aussi vous renseigner sur le CAP Monteur en isolation thermique et acoustique, le CAP Installateur sanitaire, le CAP Maçon, etc.

N'hésitez pas à rencontrer le/a conseiller/ère d'orientation-psychologue de votre collègue.

POUR SUIVRE CETTE FORMATION

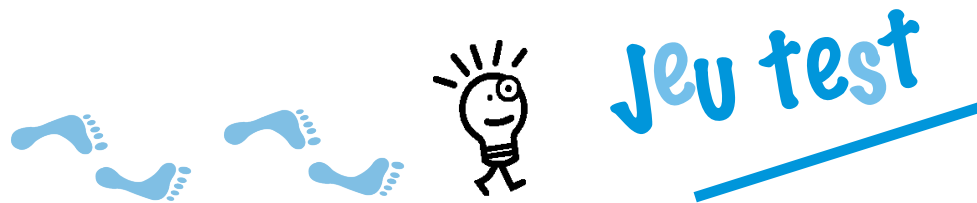
Mieux vaut :

- Être mobile car les clients sont sur toute la région
- Être disponible pour répondre aux problèmes des clients à toute heure
- Avoir de la force physique

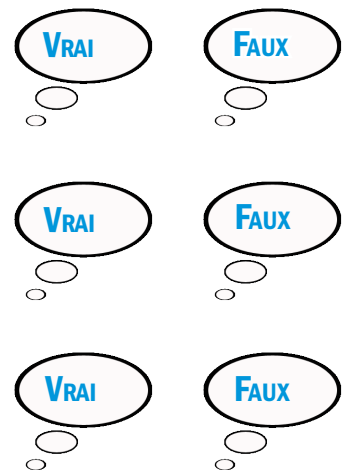
A SAVOIR



Le monteur dépanneur n'a pas de difficultés à trouver du travail. Il peut être embauché par une entreprise d'installation ou un service après vente ou encore se mettre à son compte. C'est un métier où les techniques évoluent très vite, il faut donc se tenir au courant et apprendre comment fonctionnent les nouveaux appareils.



1. Il n'y a pas beaucoup de débouchés pour les monteurs-dépanneurs.
2. Le monteur-dépanneur est polyvalent : il sait monter, entretenir et réparer les appareils de chauffages et de climatisation.
3. Il travaille dans l'entreprise et ne se déplace pas.



RÉPONSES
 1 - C'est faux.
 2 - C'est vrai. En fonction des besoins de son entreprise, il peut être amené à faire ces trois activités, ou bien se concentrer sur une seule.
 3 - C'est faux. Il peut être amené à se déplacer sur toute la région pour aller dépanner un client.